

Déclaration préalable CAPD 30 06 26

Monsieur le Secrétaire Général,

La tenue de cette CAPD « recours temps partiels » est l'occasion pour la CFDT Education Formation Recherche Publiques d'alerter une nouvelle fois sur les difficultés rencontrées par les personnels des écoles : élèves éruptifs, parents agressifs, mairies intrusives, bâti inadapté au changement climatique, LSU inaccessibles au moment où les personnels doivent les terminer, formation continue toujours insuffisante, baisse démographique et son corollaire de fermetures de postes à venir, ne font qu'augmenter le stress au travail. L'administration locale en prend globalement conscience, c'est une première étape. Il est temps désormais que le Ministère cesse d'ignorer ces difficultés récurrentes.

Congés longs pour burn out, ruptures conventionnelles et demandes de détachement ou de disponibilité sont les différents moyens que les personnels utilisent de plus en plus pour se protéger. Les collègues tirent ainsi la sonnette d'alarme sur leurs conditions de travail qui se dégradent année après année dans les écoles.

Il suffit d'échanger avec les personnels pour se rendre compte du climat anxigène qui règne désormais dans la plupart des salles des maîtres que des difficultés y soient déjà installées ou que les collègues craignent de vivre les mêmes déconvenues que celles des écoles proches.

Dans ces conditions, pour celles et ceux qui veulent s'accrocher à leur métier sans y laisser des plumes, en attendant que l'employeur puisse les protéger en influant positivement sur leurs mauvaises conditions de travail, la seule solution est souvent d'exercer à temps partiel. La CFDT considère que les professionnels des écoles sont les mieux placés pour savoir ce qui leur convient et comment trouver l'indispensable équilibre nécessaire au bien être des personnels et par ricochet à celui des élèves.

Nous avons, dans les différentes instances où nous siégeons, relayé le malaise croissant des personnels du premier degré en demandant que les difficultés professionnelles recensées soient remontées au plus niveau de notre

hiérarchie. Et nous ne doutons pas que cela a été fait par l'équipe de direction de la DSDEN du Finistère.

Dès lors, comment ne pas s'étonner de la surdité et de la cécité du ministère qui ne recrute pas davantage de personnel pour faire face aux demandes de plus en plus impératives de temps partiel ?

Pour la CFDT, le bien-être des personnels ne saurait être mis de côté pour de simples contraintes RH. Lever ces contraintes profiteraient à nos élèves qui auront ainsi face à eux des adultes se sentant bien au travail.

Avoir de bonnes conditions de travail ne doit pas rester un mirage inaccessible !